



Les évolutions de l'emploi salarié dans m2A et le Sud Alsace au 1^{er} semestre 2022

Un net redressement de la situation



Sommaire

Les évolutions de l'emploi au 1^{er} semestre dans m2	04
Reprise au 1 ^{er} semestre	04
L'intérim retrouve de hauts niveaux d'emploi	04
Les évolutions sectorielles détaillées	06
L'industrie	06
La construction	06
Le commerce	07
Les services marchands	07
Les services non marchands	08
<u>Synthèse</u>	08
Et ailleurs dans le Sud Alsace?	09
L'évolution des établissements dans la région mulhousienne	10
Une situation paradoxale	10
Valable dans tout le sud Alsace	10
L'offre d'emploi dans la région mulhousienne	11
Dans l'industrie	11
Dans la construction	11
Dans le commerce	12
Dans les services marchands	12
Dans les services non marchands	13
<u>Synthèse</u>	14

Les sources

Comme d'habitude, les données concernant les emplois et les établissements, issues de l'URSSAF, doivent être considérées comme provisoires. Elles sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction des corrections apportées par les services de l'URSSAF.

A savoir

Les données de l'URSSAF ne comprennent que les postes tenus par des salariés du secteur marchand (employés par des entreprises cotisant au régime général de la sécurité sociale). Les agents des fonctions publiques et les indépendants ne sont donc pas concernés par les données analysées dans ce document.



A retenir

Ce bilan des évolutions de l'emploi est centré sur trois indicateurs : les évolutions de l'emploi salarié, l'évolution des établissements employeurs et l'évolution du nombre de contrats de travail passés.

- **On retiendra qu'au 1^{er} semestre 2022, l'emploi s'est nettement redressé.** Non seulement les différents secteurs (hormis l'industrie) reviennent à leur niveau antérieur, mais les emplois intérimaires sont repartis en hausse.

Au cours du 1^{er} semestre les activités industrielles hors automobile créent quelques dizaines de postes. Le secteur de la construction continue sur sa lancée et continue de créer des postes. Le commerce stabilise ses effectifs. Les services marchands recréent de l'emploi (+400 postes) et les services dits «non marchands» continuent d'en créer.

Ces dynamiques sectorielles s'expliquent que la construction dépasse son niveau d'emploi de 2019, de même que les services non marchands. Le commerce le rattrape à peu près et les services marchands s'en rapprochent. Hors intérim, il ne manque de 400 postes pour retrouver le niveau d'emploi du 1^{er} semestre 2019.

La situation dans la région mulhousienne serait donc assez favorable s'il ne fallait remarquer que ces dynamiques sont inférieures à celles constatées en France.

Au-delà de Mulhouse, ces dynamiques se retrouvent dans quasiment toutes les intercommunalités du Haut-Rhin.

- **Ces créations d'emploi coexistent avec une croissance des établissements employeurs** que l'on retrouve également dans les autres EPCI du Haut-Rhin, à une exception près.

C'est une situation paradoxale, mais il faut rester attentif car les experts notent une remontée des défaillances forte en 2022, même si leur niveau reste inférieur à la période pré-COVID.

- Davantage des postes, davantage d'établissements : logiquement, **le nombre de contrats de travail passés au cours du 1^{er} semestre 2022 augmente**, tant et si bien que le nombre de Déclarations Préalables est supérieur à celui des années d'avant crise.

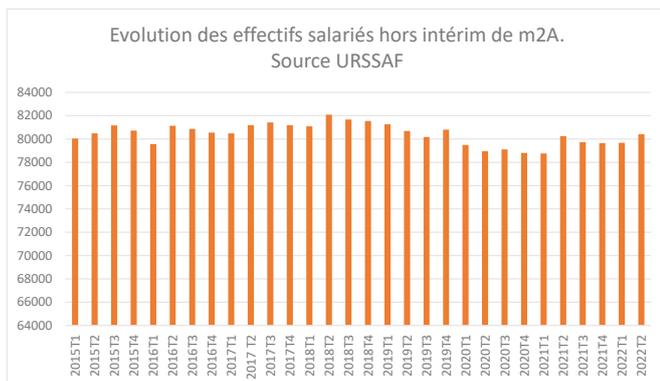
- **Au-delà du volume, la qualité des contrats de travail importe** car la part des contrats courts, donc précaires, est en baisse, **au profit notamment des contrats à durée indéterminée.**



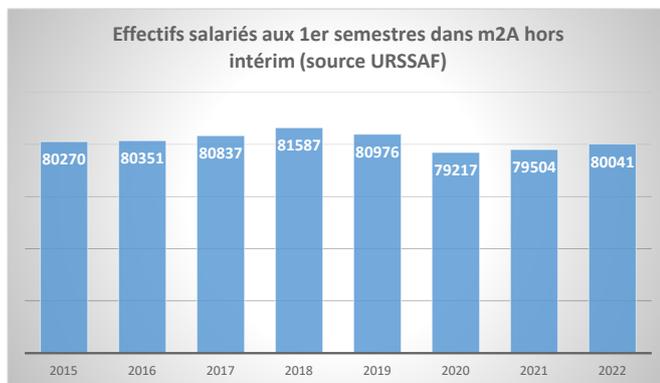
Les évolutions de l'emploi dans m2A

Reprise au 1^{er} semestre 2022

L'emploi s'est redressé et flirte avec les 80 000 emplois (hors intérim) depuis 5 trimestres. On ne réussit pas à retrouver le niveau d'emploi des années de forte reprise (2017-2019), mais on retrouve à peu près le niveau de sortie de la crise financière de 2008.



Nota bene : présenter des données hors intérim minimise la reprise de l'économie dans la mesure où celle-ci se manifeste d'abord par une croissance des effectifs intérimaires. Les entreprises n'embauchent de nouveaux salariés que lorsque les perspectives sont favorables sur le moyen et long terme.

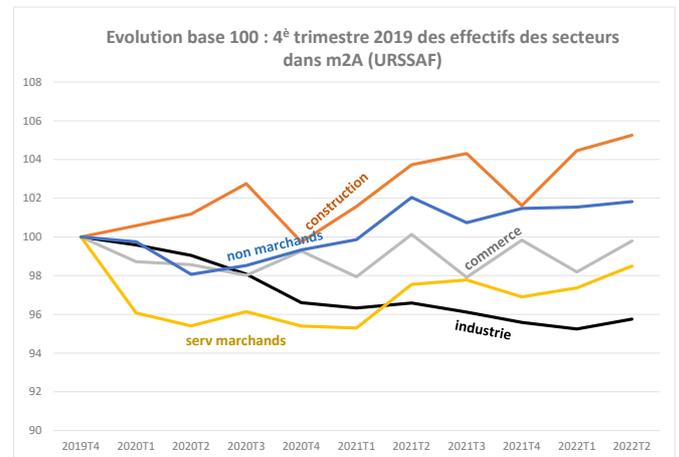


Ce que confirme l'analyse des niveau d'emploi de chaque 1^{er} semestre des années antérieures. Par rapport au 1^{er} semestre 2020, 540 emplois ont été créés, et 820 par rapport au 1^{er} semestre 2020. Par rapport au 1^{er} semestre 2019, il ne manque plus «que» 935 emplois. Pour rappel, il en manquait 1300 à la fin du 1^{er} semestre 2020.

Ce mouvement de création d'emplois est perceptible dans tous les secteurs... sauf l'industrie.

La construction est le secteur qui a les meilleures performances avec un indice de 105 par rapport à la fin 2019.

Viennent ensuite les services non marchands avec un indice de 102



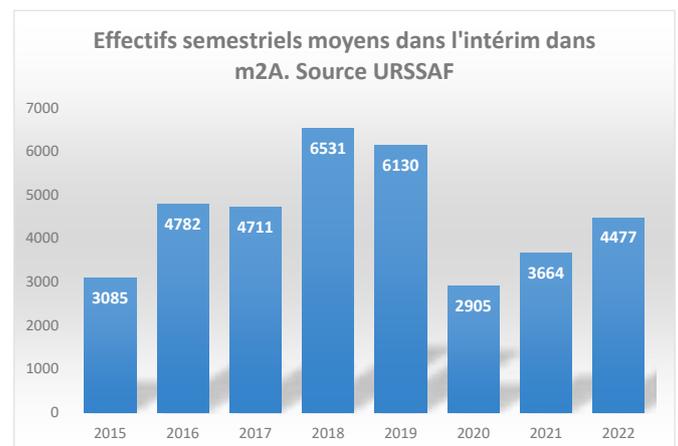
Le niveau d'emploi dans le commerce a quasiment retrouvé son niveau de 2019 avec un indice de 99,8.

Les services marchands qui avaient le plus supprimé de postes au cours de l'année 2020, a retrouvé le chemin de l'emploi, mais son indice reste faible : 98,5.

Enfin l'industrie a, fin juin 2022, un indice de 95,8, loin donc de son niveau de 2019. Toutefois, il faut noter une reprise de l'emploi dans ce secteur au 2^{ème} trimestre 2022.

L'intérim retrouve de hauts niveaux d'emploi

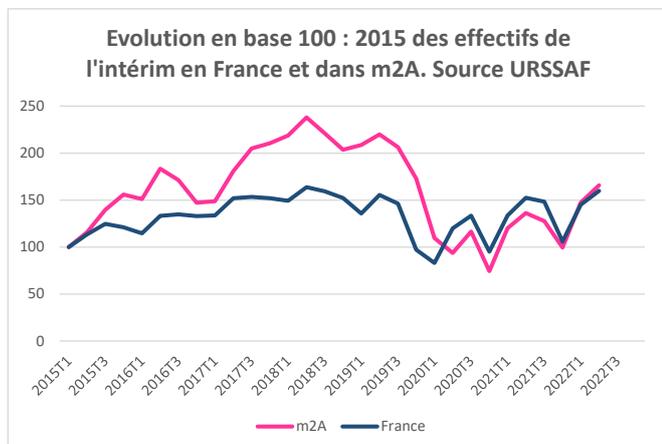
L'année 2020 a été catastrophique pour cette activité et 2021 n'avait pas connu de fort redressement des effectifs. Ils sont par contre en forte hausse entre janvier et juin 2022.



Comparé aux 1^{er} semestres précédents, le niveau d'emploi de l'intérim en 2022 se situe presque au niveau des années 2016 et 2017, loin il est vrai des années 2018 et 2019. Mais ces deux années avaient quelque chose de «dysfonctionnel», dans la mesure où l'évolution des effectifs intérimaires était



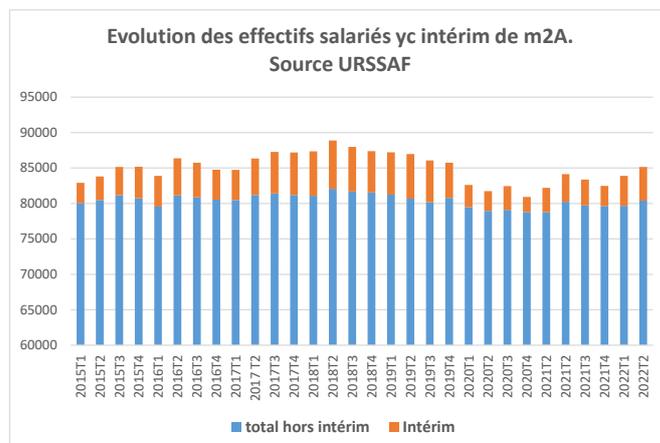
totalemment décorrélée de l'évolution des effectifs au plan national.



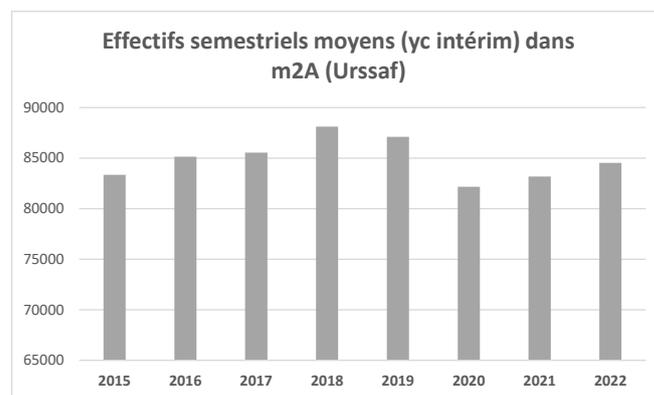
Rappelons qu'un doute existe quant à la validité des données concernant la fin de l'année 2019 et les deux 1^{er} trimestre 2021

Depuis la fin de l'année 2020, l'évolution des effectifs locaux est plus ou moins conforme à l'évolution des effectifs nationaux. La comparaison entre eux des effectifs semestriels donne à voir cette reprise sensible de l'intérim.

L'emploi marchand (yc intérim) se redresse donc grâce à une reprise des embauches dans tous les secteurs d'activités et dans l'intérim.



La comparaison des effectifs des premiers semestres rend plus lisible les évolutions :



Le niveau d'emploi fin juin 2022 n'a pas tout à fait retrouvé son niveau de 2019, mais a retrouvé son niveau de 2016/17.

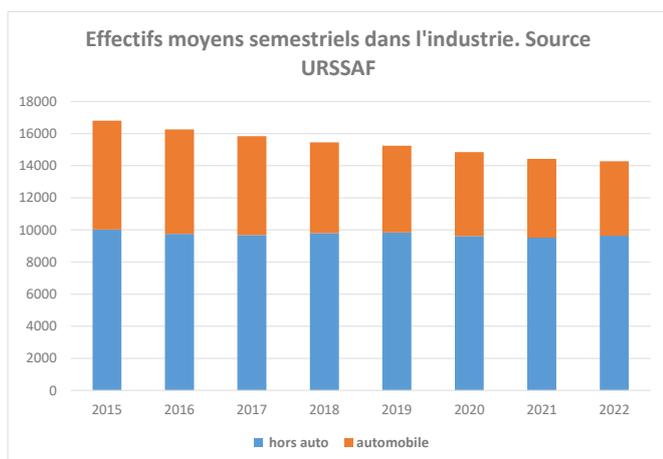


Les évolutions sectorielles détaillées

L'industrie

Autre bonne nouvelle : au cours du 1^{er} semestre 2022, toutes les activités industrielles ont stabilisé ou augmenté leurs effectifs. Toutes... sauf l'industrie automobile qui perd (et perdra) des effectifs de manière chronique, à hauteur de 300 postes par an en moyenne.

C'est pour cela qu'il est préférable de présenter les évolutions de l'industrie automobile et des autres activités industrielles séparément.



A la fin juin 2022, les activités industrielles (hors automobile) n'ont perdu «que» 370 emplois depuis le début de l'année 2015.

L'industrie automobile, sur la même période en a perdu 2200.

Au 1^{er} semestre 2022, les activités industrielles gagnent 160 postes, l'industrie automobile en supprime 125.

Reste que la situation n'est pas totalement satisfaisante. Car si la création de postes a été forte au cours du 1^{er} semestre 2022, l'écart entre l'évolution des effectifs industriels (hors automobile) locaux et nationaux reste trop important : les effectifs nationaux ont baissé de 1,9% depuis 2015 quand

localement ils ont baissé de 3,7%.

Les pertes d'effectifs concernent essentiellement :

- la production et la distribution d'électricité ;
- la fabrication de meubles et divers
- la fabrication de produits métalliques.

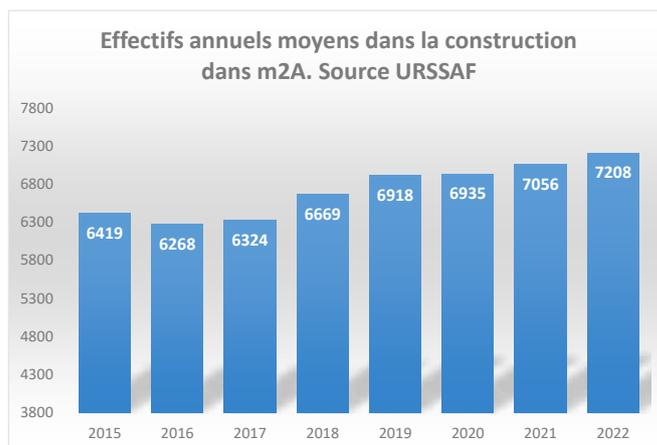
Par contre, ont gagné des effectifs :

- la chimie
- la fabrication d'équipements électriques et électroniques
- la production et gestion d'eau, de déchets...

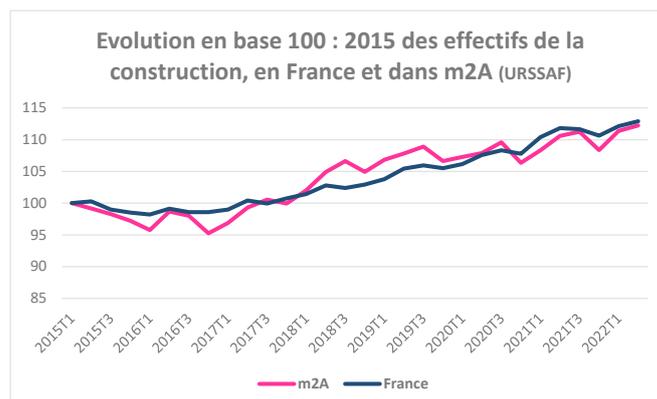
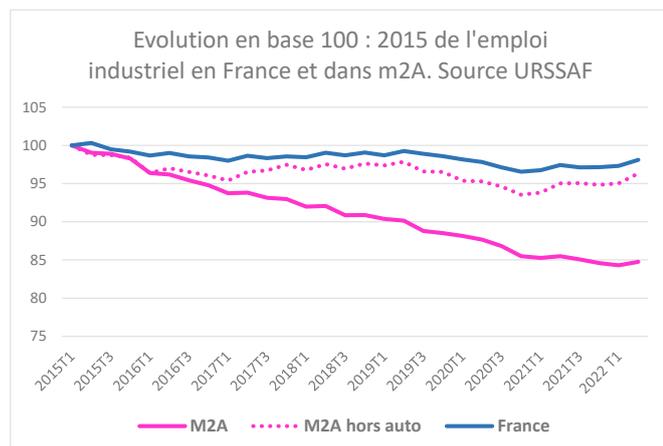
Les autres activités industrielles ont des effectifs à peu près stables ou légèrement décroissants

La construction

Ce secteur a eu du mal à sortir de la crise financière de 2018. La reprise de l'emploi n'avait eu lieu qu'en 2018. Mais, depuis lors, **les activités de la construction suivent une tendance haussière** et n'ont quasiment pas été affectées par la crise COVID, avec un gain de 360 postes par rapport au 4^{ème} trimestre 2019.



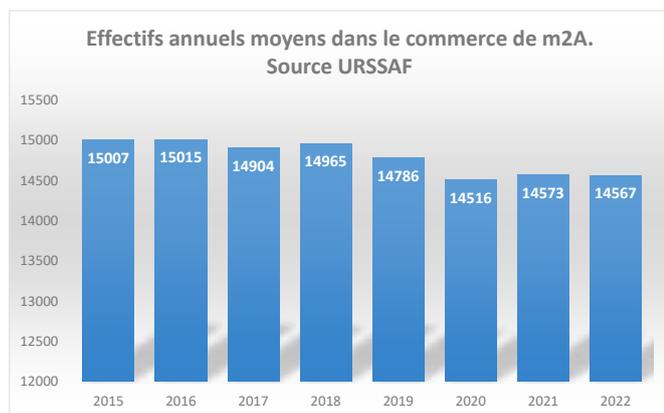
Par rapport aux premiers semestres des années précédentes, les effectifs sont à un niveau supérieur à tous les semestres précédents. Ces **évolutions locales de l'emploi sont très proches des évolutions nationales.**



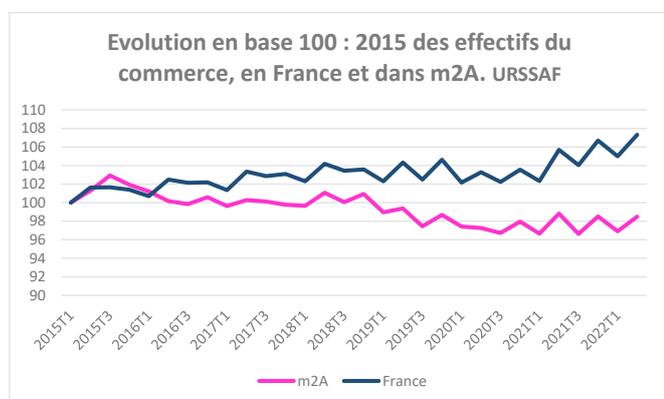


Le commerce

Les activités commerciales ont pâti de la crise COVID avec des pertes d'effectifs au cours de l'année 2020, en lien avec les fermetures administratives des commerces. Les effectifs se sont stabilisés à ce niveau et probablement resteront-ils à ce niveau car les effectifs de la grande distribution sont tendanciellement orientés à la baisse, même si le commerce de centre-ville a tendance à reprendre des couleurs.



Les dynamiques de l'emploi commercial sont plus faibles que celles constatées en France ce qui s'explique en partie par la place importante de la grande distribution dans m2A qui ne cesse de perdre des effectifs.



L'écart est croissant entre les dynamiques locales et nationales. Pour une base 100 en 2015, l'indice mulhousien en est à 98,5 fin juin 2022, quand l'indice national est à 107,3. Et encore cet écart s'est-il légèrement réduit au cours du 1^{er} semestre 2022.

Pour en savoir plus sur les dynamiques du commerce dans l'agglomération mulhousienne lire :

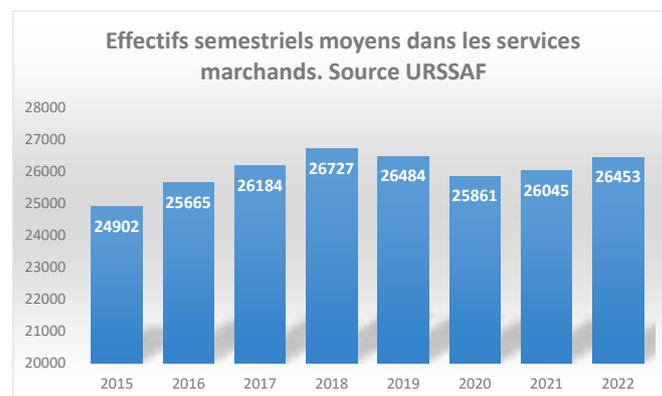
«Les dynamiques commerciales dans l'agglomération mulhousienne», AURM, juin 2021.

Ce document comprend également des données sur le commerce dans le Haut-Rhin

Les services marchands

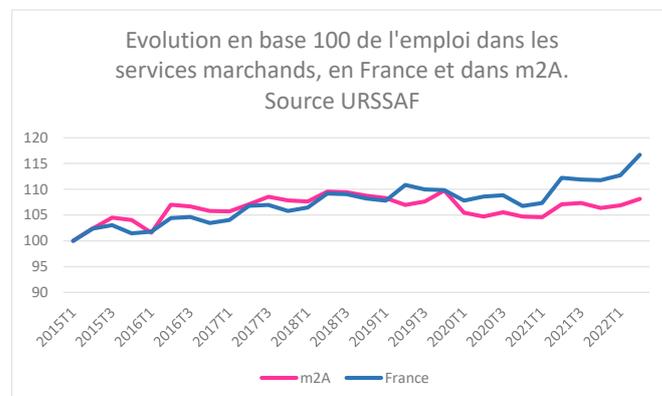
Les services marchands (transport-entreposage, immobilier, finances, hôtellerie-restauration, services aux entreprises..) ont vu leur effectifs lourdement chuter au cours de l'année 2020 (-1 240 postes) et la «reprise» en 2021 a été très timide : +410 postes..

Une reprise de l'emploi est manifeste au cours du 1^{er} semestre 2022 puisqu'en 6 mois, ces activités ont regagné 430 postes.



Ainsi, ces activités ont quasiment retrouvé leur niveau du 1^{er} semestre 2019.

Néanmoins, on constate que les dynamiques locales et nationales sont très différentes, beaucoup plus faible ici qu'en France.



Avec une base 100 en 2015, il apparaît que la croissance des effectifs a été deux fois plus forte en France que dans la région mulhousienne.

Avec une base 100 en 2019, alors on voit que la reprise est beaucoup moins forte localement avec un indice de 106 en France et de 98,5 localement.

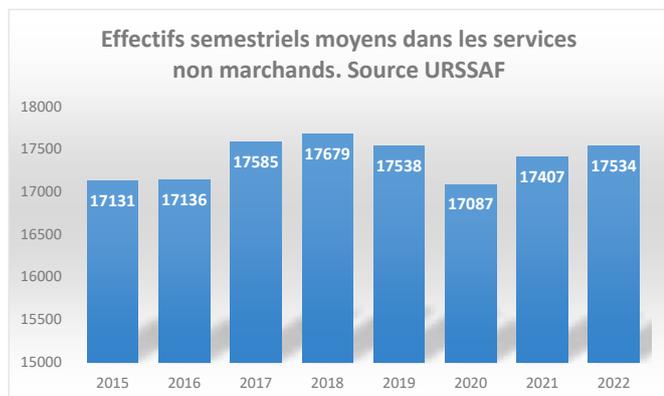
En cause, les pertes non compensées dans les activités :

- de transport-entreposage
- d'édition et audiovisuel
- financières et assurances
- scientifiques et techniques.



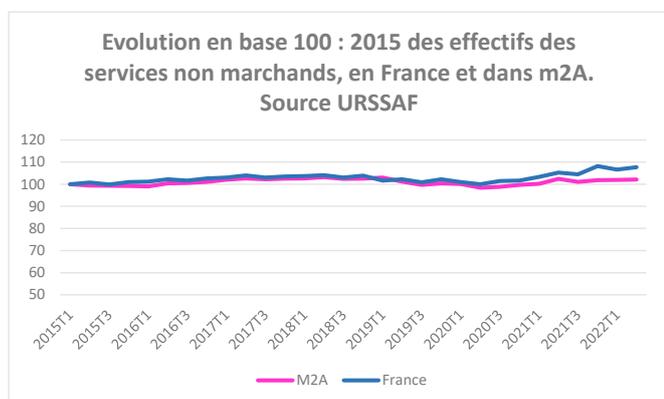
Les services non marchands

Les services non marchands ont relativement peu souffert de la crise sanitaire et se sont vite redressés. Dès 2021, leurs effectifs avaient retrouvé et même dépassé leur niveau de fin 2019. Le premier semestre 2021 ne rompt pas avec cette tendance et l'emploi continue d'y croître.



Hormis les activités publiques (-28 postes par rapport à décembre 2019), toutes les activités ont gagné des postes. La dynamique au 1^{er} semestre 2022 est portée par les activités sanitaires et sociales qui gagnent une cinquantaine de postes.

Les évolutions locales sont assez proches des évolutions nationales, même si depuis 2019, un petit écart est apparu, qui va grandissant.



L'écart de croissance entre la France et m2A était de 2 points à la fin 2019, il est de 5,5 points à la fin juin 2022. Peut-être est-ce dû au fait que ces activités étaient déjà bien développées dans la région mulhousienne.

Synthèse

Les données hors intérim montrent qu'au 1^{er} semestre 2021, une partie des baisses d'emploi de 2020 avaient déjà été rattrapées. Ce mouvement se poursuit en 2022 et, n'étaient les baisses d'emploi dans l'industrie, qui ne sont pas liées au COVID, mais sont structurelles,

	Effectifs fin 2019	Effectifs juin 2021	Effectifs juin 2022	Variation	en %
Industrie	14 953	14 443	14 318	-635	-4,2
Construction	6 874	7 130	7 235	361	5,3
Commerce	14 715	14 734	14 685	-30	-0,2
Services marchands	27 012	26 349	26 606	-406	-1,5
Serv non marchands	17 243	17 595	17 558	315	1,8
Total hors intérim	80 797	80 251	80 402	-395	-0,5
intérim*	4 945	3 891	4 737	-208	-4,2
TOTAL	85 742	84 142	85 139	-603	-0,7

Les données concernant l'intérim fin 2019 et début 2020 sont sujettes à caution

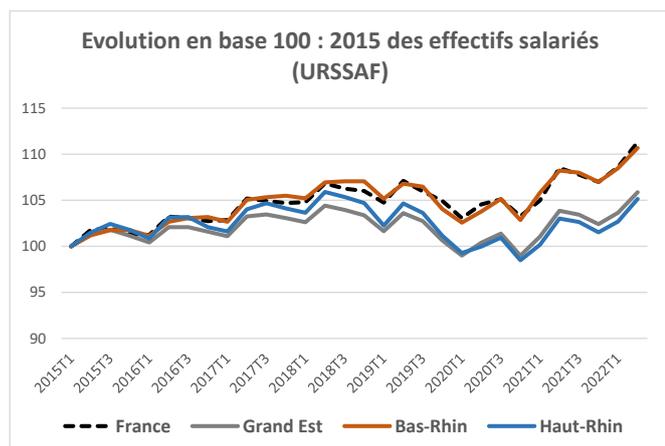
l'économie locale aurait retrouvé son niveau d'avant crise.

Si l'on intègre l'intérim, l'écart s'accroît entre la situation fin 2019 et fin juin 2022, mais les effectifs intérimaires étaient à un niveau très élevé en 2018/2019. Qui pis est, les données ne sont pas très fiables. Il vaut donc mieux se limiter à constater que depuis la fin juin 2021, les effectifs intérimaires sont augmenté de 1000 postes, ce qui signe sans doute une réelle reprise de l'économie locale.

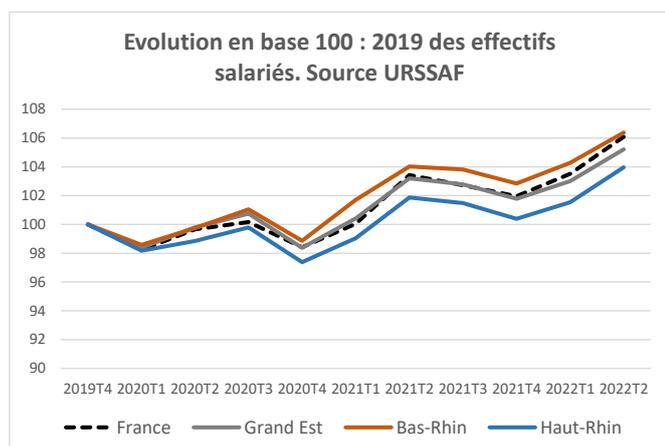
Et ailleurs dans le Sud Alsace?

Pour contextualiser les évolutions locales, il est possible de les replacer dans un ensemble plus large. On a vu que les dynamiques mulhousiennes étaient plus faibles que les dynamiques nationales, il en va de même pour le département du Haut-Rhin.

Depuis 2015, ses effectifs salariés sont en accord avec la dynamique de la Région Grand Est, loin de la dynamique nationale à laquelle colle le département du Bas-Rhin.



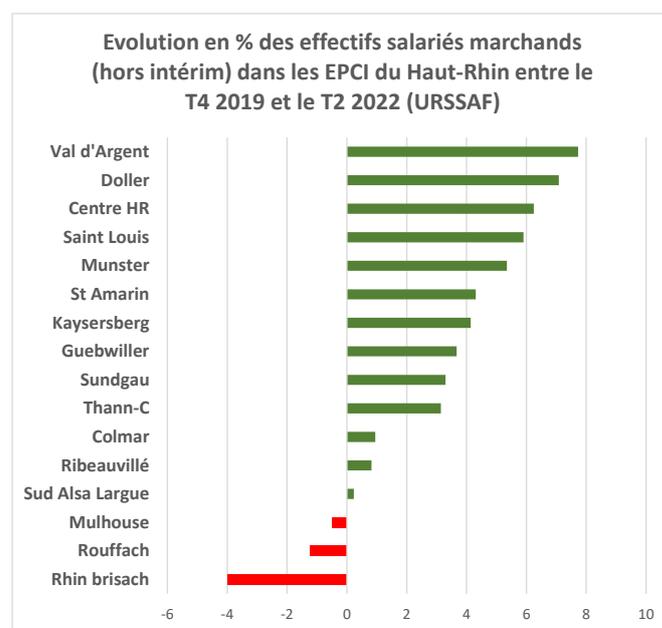
Si la focale est resserrée sur les évolutions depuis 2019, alors il ressort que les écarts avec le nord-Alsace s'accroissent et que les dynamiques régionales sont supérieures à celles du Haut-Rhin.



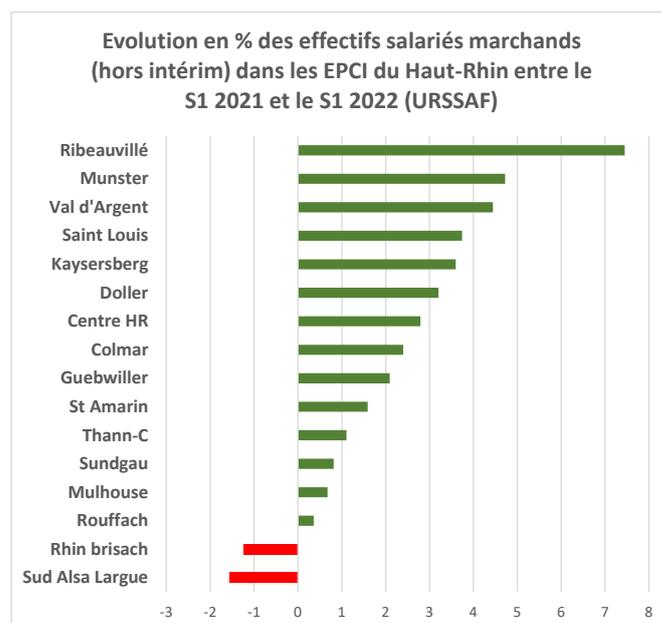
Ainsi, même si les dynamiques d'emploi dans le Sud Alsace paraissent satisfaisantes, il faut garder à l'esprit qu'elles sont faibles par rapport à d'autres territoires.

Les effets de la crise sanitaire sont effacés pour quasiment tous les EPCI du Haut-Rhin. Mais on a vu dans les versions précédentes que les «petites» collectivités, parce qu'elles ont une économie plus résidentielle et moins exposée, avaient relativement peu subi cette crise.

L'agglomération de Colmar qui avait connu une forte baisse d'effectifs est revenue à son niveau de fin 2019, celle de Mulhouse y est presque revenue. Les effectifs «manquants» de Rouffach sont insignifiants en volume ; la situation de la communauté Rhin-Brisach est sans doute plus préoccupante.



Cette communauté a connu une très faible dynamique sur les mois allant de juin 2021 à juin 2022, qui sont des mois de «forte» reprise dans les autres intercommunalités.



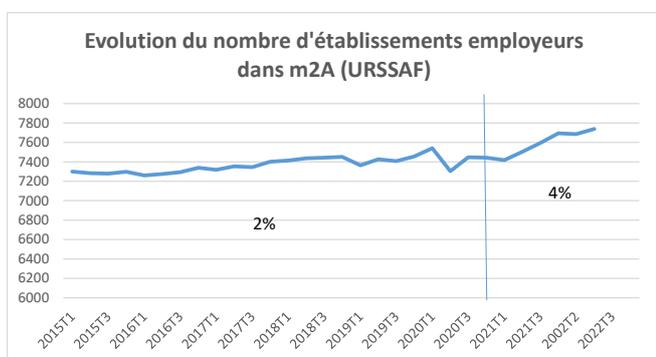


L'évolution des établissements dans la région mulhousienne

Une situation paradoxale

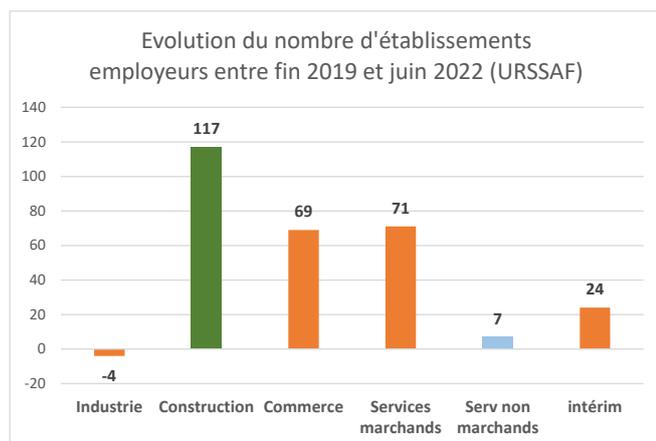
De nombreuses voix s'élevaient dès 2020 pour signaler le risque de nombreuses défaillances, une fois passé le «quoi qu'il en coûte» et la nécessité de rembourser les Prêts Garantis par l'Etat et les dettes sociales accumulées auprès de l'URSSAF.

A ce jour, ce risque ne s'est pas concrétisé. Tout au contraire!



Les données de l'URSSAF montrent une hausse importante des établissements employeurs depuis 2021. Alors que depuis 2015, le nombre d'établissements n'avait crû que de 2%, il a augmenté de 4% en quelques mois.

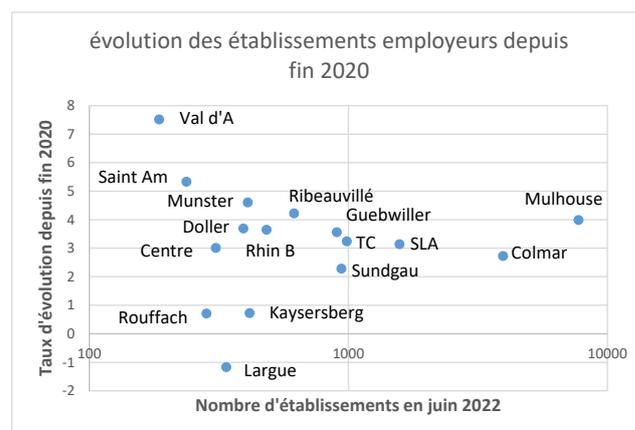
Les secteurs les plus dynamiques en emploi sont aussi ceux où le nombre d'établissements augmente le plus.



C'est particulièrement le cas dans la construction, suivie par le commerce et les services marchands où la crise semble se traduire par l'entrée sur le marché de nouveaux opérateurs. Inversement, le secteur industrie perd 4 établissements, essentiellement dans la branche «métallurgie et fabrication de produits métalliques» (-4 établissements).

Valable dans tout le Sud Alsace

Cette situation n'est pas propre à Mulhouse. Hormis la communauté de communes de la Largue, tous les EPCI du Haut-Rhin ont vu augmenter le nombre d'établissements ayant un compte URSSAF.



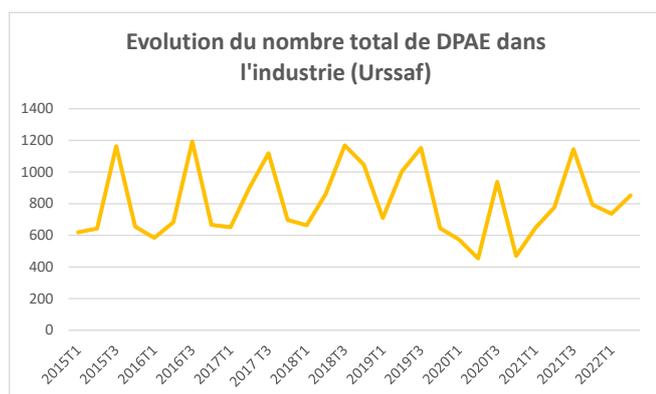
L'axe «nombre d'établissements» est un axe logarithmique. Les données sont présentées par EPCI (source URSSAF)

La majeure partie des intercommunalités ont un taux d'accroissement compris entre 2 et 5%. Rouffach et Kaysersberg sont un peu en-deçà tandis que le Val d'Argent et la vallée de Saint Amarin sont un peu au-delà. La Communauté de la largue, qui connaît une faible reprise de l'emploi est la seule à voir une baisse du nombre de ses établissements employeurs.

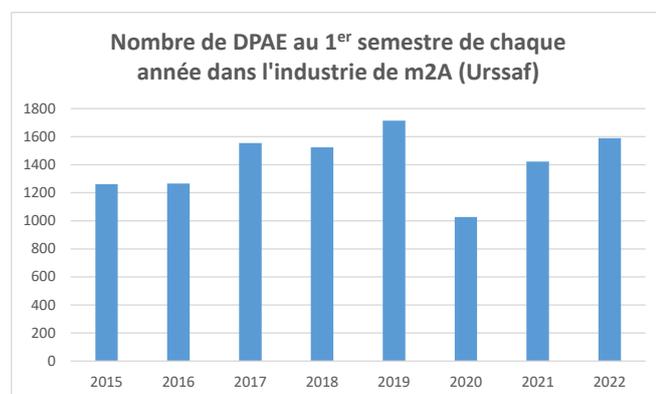
L'offre d'emploi dans la région mulhousienne

Dans l'industrie

Les recrutements dans l'industrie ont chuté au cours de l'année 2020 et ne se sont redressés qu'au courant de l'année 2021.



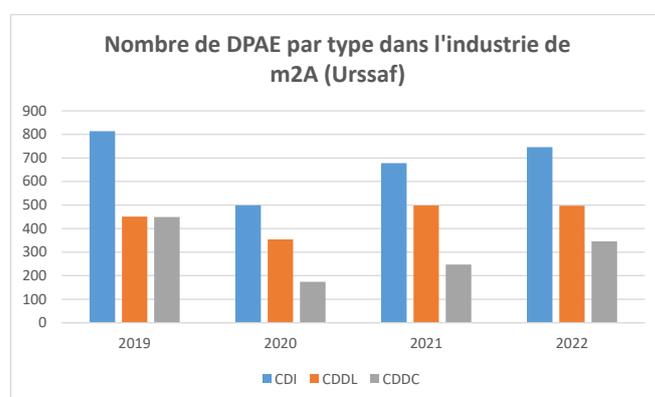
Le nombre de DPAE est en forte croissance depuis. Au 1^{er} semestre 2022, il a retrouvé son niveau des années 2017/2019.



Les CDI et les CDDL ont moins la cote. Ces derniers ont stagné entre le 1^{er} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2022 et le nombre de CDI n'a augmenté sur cette période que de 10%. Les CCD courts ont quant à eux augmenté de 40%. Ils représentent maintenant 22% des contrats.

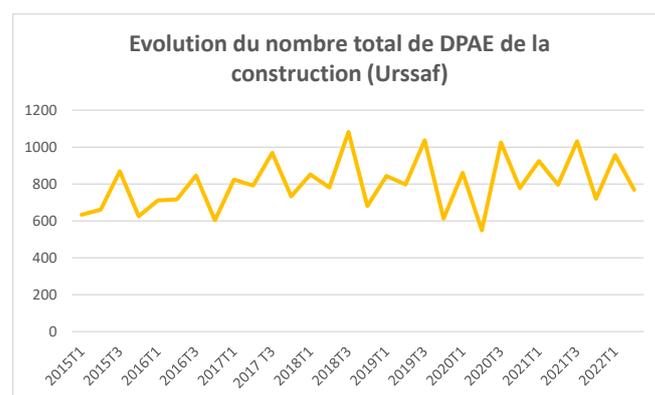
A savoir

La **Déclaration Préalable A l'Embauche (DPAE)** est un document que toute entreprise doit envoyer à l'URSSAF avant la prise de poste d'un nouveau salarié, quel que soit le type de contrat signé. Sont distingués les Contrats à Durée Indéterminée, les Contrats à Durée Déterminée longs (de plus d'un mois) et les Contrats à Durée Déterminée courts, de moins d'un mois.

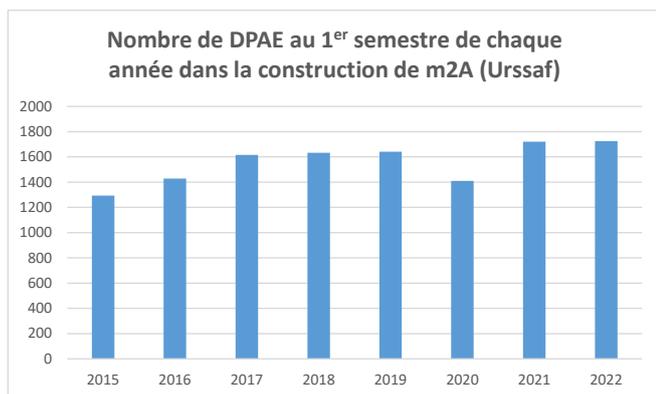


Dans la construction

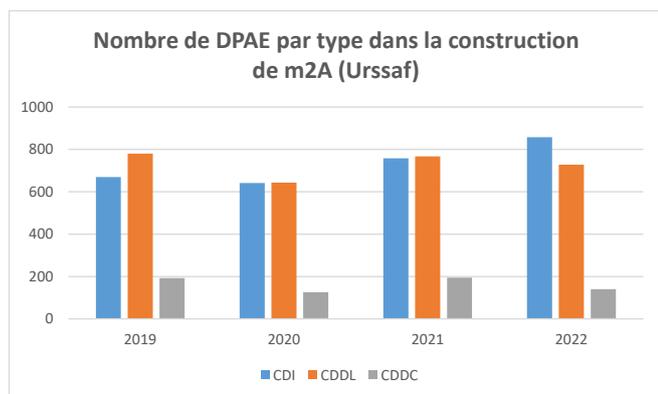
Logiquement, vu la progression de l'emploi, les recrutements sont sur une pente haussière.



Le nombre de DPAE des 1^{er} semestre 2021 et 2022 dépasse toutes les années antérieures.

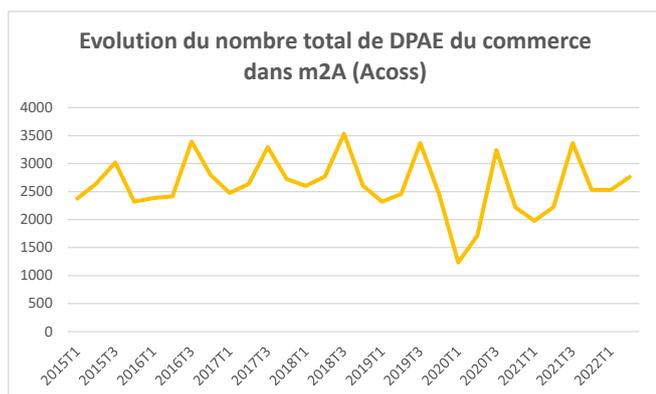


La part des CDI s'établit à un niveau record et la part des CDDC reste marginale.

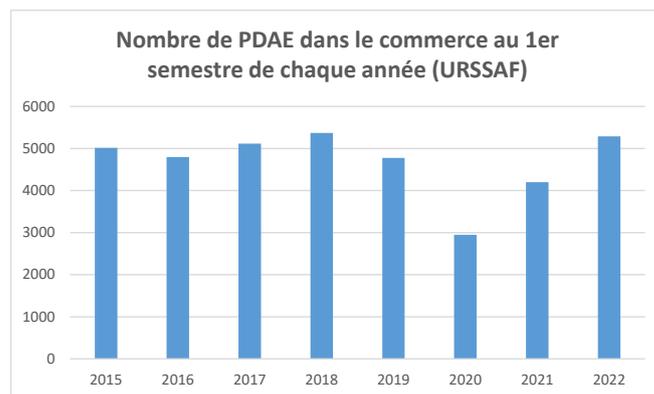


Dans le commerce

Au rythme des variations saisonnières, le niveau d'offre d'emplois retrouve progressivement son niveau antérieur.

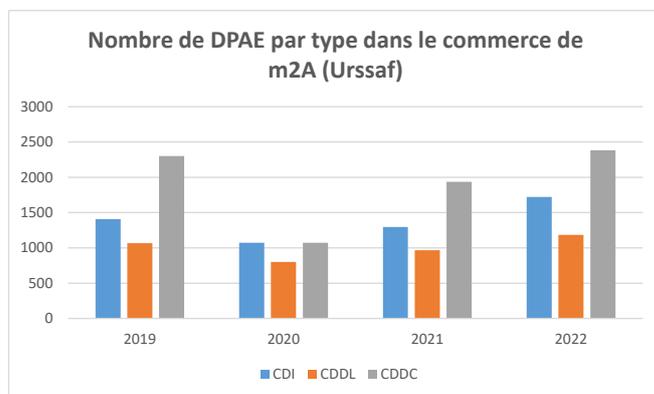


Au 1er semestre 2022, plus de contrats ont été signés qu'au cours du 1er semestre 2019.



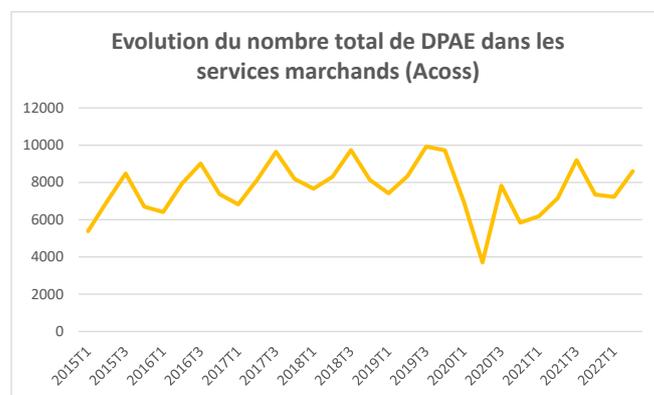
Les CDI sont en forte croissance entre 2021 et 2022 (+32%), davantage que les CDD longs et courts. (+22%).

La part des CDI atteint presque 33% des contrats en 2022 par rapport à 2021, tandis que la part des CDDC recule à 45% du total. (48 en 2019).



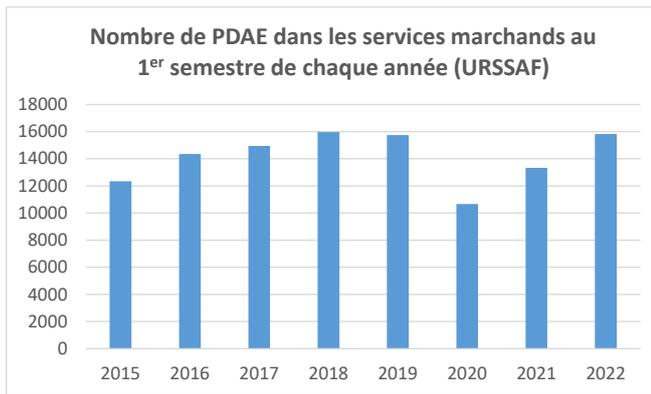
Dans les services marchands

Le nombre de contrats passés revient progressivement à son niveau antérieur, avec une accélération à partir du 3^{ème} trimestre 2021.

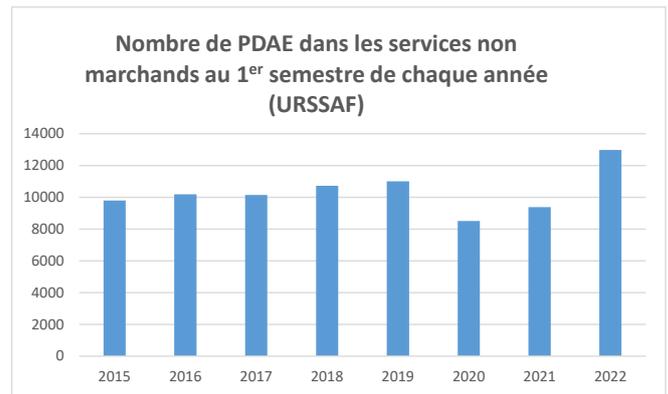




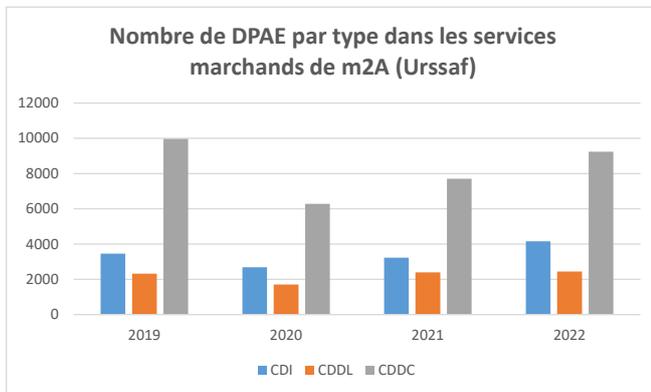
Si bien que le 1^{er} semestre 2022 est au niveau des premiers trimestres des années pré-crise.



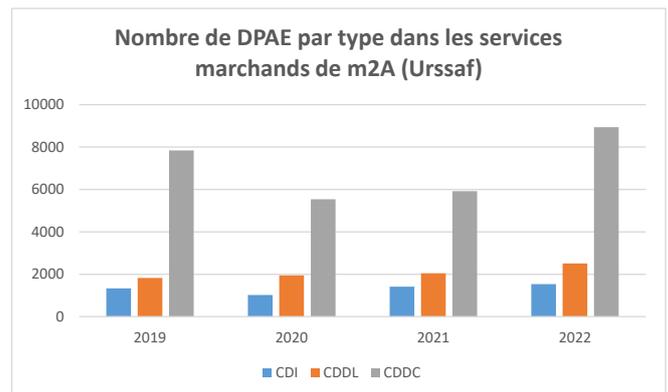
Le nombre de contrats passés au cours du 1^{er} semestre 2022 est largement supérieur à celui des semestres précédents.



Chose remarquable, la part des CDI dans les embauches est en forte augmentation. Jusqu'ici, elles étaient plutôt l'exception que la règle.



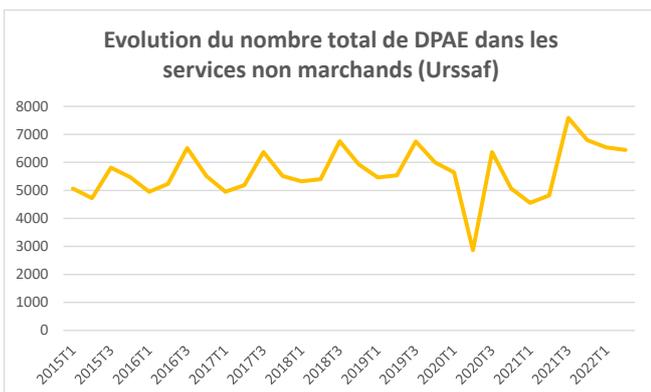
Contrairement aux services marchands, le nombre de CDI augmente relativement faiblement, tandis qu'au 1^{er} semestre 2022, le nombre de CDD courts repart en flèche. En part des embauches, la part des CDI est légèrement plus faible qu'en 2019, de même que les CDD courts, alors que la part des CDD longs est légèrement croissante.



Les CDI représentaient à peine 22% des embauches en 2019, ils en représentent un peu plus de 26% au 1^{er} semestre 2022. La part des CDD longs étant stable, c'est la part des CDD courts qui baisse. Elle passe de 63% en 2019 à 58 en 2022.

Dans les services non marchands

La tendance est à la hausse du nombre de contrats, tendance qui a été relativement peu perturbée par la crise sanitaire.





Synthèse

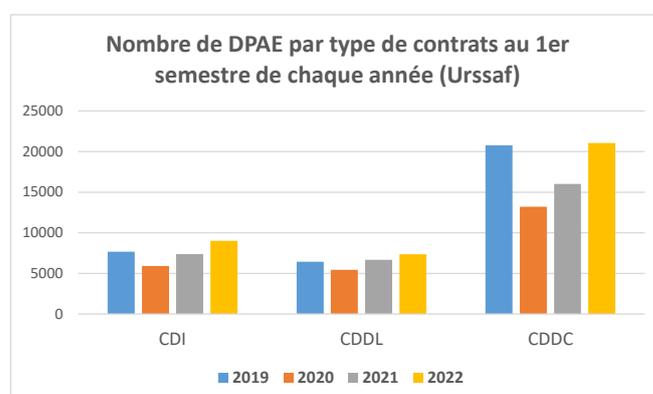
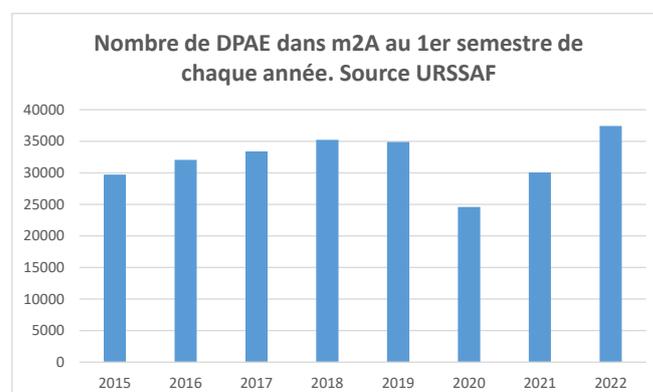
Ces données confirment une bonne dynamique de l'emploi au 1^{er} semestre 2022.

Globalement, après une année de crise et une année de reprise hésitante, le niveau des embauches au 1^{er} semestre 2022 dépasse celui des années antérieures.

A noter également que cette reprise des embauches est assez qualitative, dans la mesure où les CDI progressent nettement. Ils représentaient 22% des contrats en 2019, ils en représentent 24% en 2022.

La part des CDD longs progresse également légèrement (+1 point).

Ce qui signifie que la part des CDD courts recule : de 59% à 56% des embauches. Les tensions sur le marché, les difficultés à recruter expliquent peut-être ce plus grand recours à des contrats longs voire à durée indéterminée.



Evolution des DPAE par type de contrats et par secteur

	Evol du nb de CDI S1-2019 / S1-2022	Evol du nb de CDDL S1-2019 / S1-2022	Evol du nb de CDDC S1-2019 / S1-2022	Evol du nb de DPAE S1-2019 / S1-2022
Industrie	-68	+46	-103	-125
Construction	+189	-52	+82	+84
Commerce	+315	+117	-53	+514
Services marchands	+698	+124	-733	+89
Serv non marchands	+197	+683	+1098	+1978
Ensemble	+1331	+918	+291	+2540

A lire sur www.aurm.org

Bilan de l'année 2017, juin 2018

Bon bilan pour l'année 2018, mai 2019

Bilan de l'année 2019, mai 2020

Bilan au 1^{er} semestre 2020, octobre 2020

Bilan d'une année 2020 hors norme, avril 2021

Bilan de l'année 2021 : un COVID long?, mai 2022

Document réalisé par

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
www.aurm.org

33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

Rédaction : Didier Taverne,
didier.taverne@aurm.org
Octobre 2022

Directrice de la publication : Viviane Bégoc, directrice de l'AURM

Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et la référence exacte.